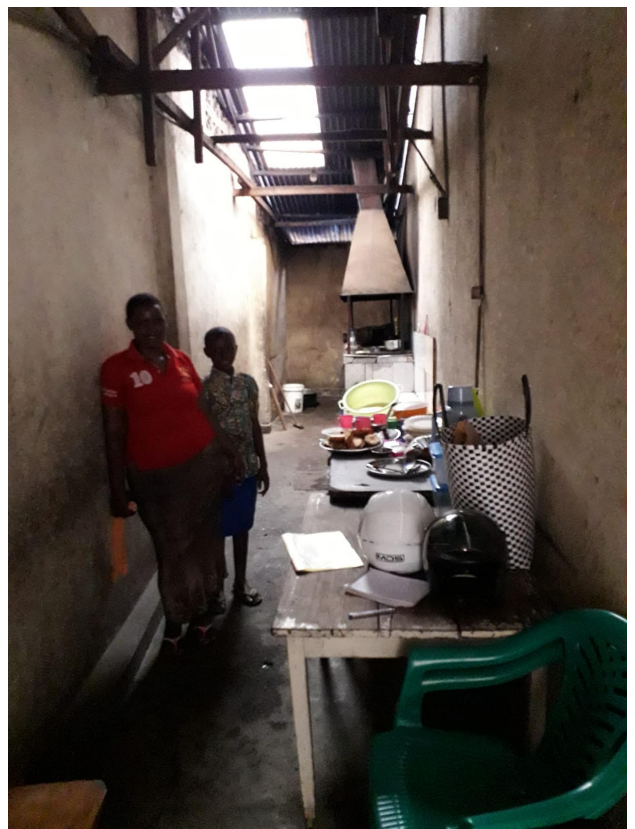


Cet après midi, je me réjouis de visiter Nancy et sa maman Angélique. J'ai hâte de découvrir le « restaurant » qu'elle a ouvert au mois d'avril. Jusqu'en 2017, elle faisait le commerce de maïs 40 Kgs sur la tête, 10 Km de marche par jour, c'était éreintant. Elle nous a alors demandé un AGR pour pouvoir vendre sur un marché et a eu l'idée de cuire des pommes de terre avec des oignons et de les vendre aux commerçants du marché. ça a eu beaucoup de succès et elle à pu rembourser son prêt en un temps record. Elle a alors décidé de louer un local près de ce marché et d'y faire un restaurant ou elle sert un plat du jour à midi et ses pommes de terre le soir et ...ça marche!



En fait, les gens du marché qui la connaissent, viennent chercher leur assiette, mangent au marché et ramènent l'assiette ensuite. Elle fait un bénéfice journalier d'environ 5 € (ce qui est plus du double de ce que gagnent en général nos mamans.) Quand vous regardez la photo ci-dessus, le terme « restaurant » vous fera sourire et mon métier de décoratrice serait ici bien utile... mais le plus gros problème est que si on se donne la peine de ne donner qu'un coup de peinture, le propriétaire se rendra compte qu'il peut louer plus cher et en moins d'une semaine, il peut la mettre dehors si elle n'adapte pas le loyer. Elle vient ainsi de subir une augmentation de loyer de 15 à 25 € par mois, car voyant que son commerce marchait bien, quelqu'un a voulu le lui prendre et a proposé au propriétaire de lui payer plus cher: elle a été obligée de s'adapter.

On peut quand même arranger les choses en améliorant le décor ou le confort uniquement avec des éléments qui ne resteront pas pour le propriétaire si elle part: petites tables et chaise, nappes, étagères dans le fond pour ranger le matériel etc.

On pourvoira à certaines choses grâce à nouveau aux nombreux « cadeaux de Noël ».



A quelques kilomètres de là, habite Clémentine. Notre jolie coiffeuse a bien du mal à nouer les deux bouts. Elle a été malade durant trois mois ce qui a ruiné son petit commerce. N'ayant pas fini de rembourser son AGR, nous ne pouvons pas lui en allouer un autre.

Pour pouvoir travailler dans un salon de coiffure, elle doit payer 30 € tous les deux mois et n'a pas l'argent pour payer ce « loyer ».

Le quartier où elle habite est cher et l'idéal, si nous déménageons à Murambi, serait qu'elle loue au bord de la route commerçante, pas loin de chez nous, un petit logement avec une pièce en façade qui serve de salon de coiffure: cela lui coûterait beaucoup moins cher. Plusieurs de nos mamans nous ont déjà dit qu'elles déménageraient pour habiter à proximité d'Apécos.

